

Errata & Suppléments  
à  
*Sur la vie de Monsieur Poivre*  
*Une légende revisitée*  
Par Jean-Paul Morel

-----  
Au 1<sup>er</sup> juillet 2020

Depuis la révision de l'an passé, plusieurs centaines de pages de manuscrits ont été mises à ma disposition, apportant de nouveaux éléments et quelques rectifications à la biographie de Pierre Poivre. Il s'agit d'archives personnelles de Pierre Poivre du fonds Pusy La Fayette dont les transcriptions sont venues enrichir le site dédié à Pierre Poivre (Voir *Les archives personnelles de Pierre Poivre*). On ne s'étonnera pas de l'importance de la présente révision, étant donné la masse des documents révélés. On y trouvera les faits nouveaux essentiels, et d'autres plus anecdotiques qui précisent et colorent notre portrait sans toutefois modifier notre regard d'ensemble.

La première rectification se situe dans l'introduction, en page 13, où je me dois de supprimer ce que je déplorais au sujet des Archives Pusy La Fayette, pour, au contraire, remercier Gilbert de Pusy La Fayette de son importante contribution à la biographie de son ancêtre. Corrigeons, complétons notre ouvrage au vu des différents manuscrits.



## ERRATA

=>**Page 114.** Supprimer en milieu de page « Rien ne nous est parvenu des rencontres ... débarqués de Cochinchine » puisqu'il en est question dans les suppléments.

=>**Page 184.** Supprimer « On peut penser qu'il s'est décidé ... ». Les circonstances de l'acquisition de Monplaisir sont tout autres. Voir les suppléments concernant cette page.

=>**Page 185.** Remplacer « en signa l'achat devant notaire en octobre 1768, pour un montant de 38.400 livres » par « en signa l'achat devant notaire le 17 octobre 1770 pour un montant de 25.000 livres de papier monnaie, y compris 25 esclaves. ». Voir les suppléments concernant cette page.

# SUPPLEMENTS

## Apport de : *Nouveaux compléments aux Mémoires d'un voyageur.*<sup>1</sup>

=> **Page 41.** *Récit autobiographique.* Remplacer la dernière phrase : « Ils doivent y être encore ... » par : « Effectivement, avec son récit *Nouveaux Compléments aux Mémoires d'un voyageur*, Poivre nous entretient de la suite de ses aventures, depuis Pondichéry jusqu'à son retour en France.

=>**Page 58.** *La Bourdonnais à Pondichéry.* Compléter ainsi : Poivre s'est exprimé sur l'attitude de La Bourdonnais et de Dupleix, s'érigeant donneur de leçon : « Tout homme sensé ne peut voir sans indignation la conduite de ces deux chefs qui sacrifient ainsi le bien public à leurs intérêts particuliers. Il est certain que tous les deux ont eu beaucoup de tort »

=>**Page 65-66.** *Retour en France.* Compléter/rectifier ainsi :

A l'île Bourbon, ce n'est pas dans la rade de St Denis que l'escadre mit à l'ancre, mais dans celle de St Paul, le temps aux vaisseaux de se rassembler et de compléter leur cargaison.

C'est le 22 mai, au passage du cap de Bonne-Espérance que l'escadre subit une tempête qui dispersa les bâtiments. Au bout de 24 heures, la tempête s'apaisa, la *Baleine* se retrouva seule, sa poupe enfoncée et sa cargaison endommagée. Avec un vent favorable elle gagna le Cap Nègre sur la côte occidentale de l'Afrique, puis remonta sur St Paul de Luanda. (voir *Errata* juin 2019)

Peu avant St Paul de Luanda, l'escadre reformée rencontra le *Malo* qui leur apportait les ordres de la Compagnie et du ravitaillement. Poivre s'étend sur des bâtiments anglais qui vinrent par deux fois mouiller face à St Paul de Luanda durant leur escale et leur causèrent beaucoup d'émoi, crainte qu'ils ne fussent des bâtiments de guerre.

Conformément aux ordres reçus, l'escadre appareilla pour la Martinique, eut connaissance de l'île de l'Ascension, tout ce passa au mieux, ni Anglais ni intempérie. Poivre écrit :

« Notre traversée a été fort heureuse, et dans cinquante jours depuis notre départ nous eûmes connaissance de la Martinique [...]. Nous y abordâmes le douze septembre et mouillâmes le même jour dans le fond de la baie du Fort Royal. Le lendemain nous entrâmes dans le bassin, au milieu de quarante ou cinquante vaisseaux marchands »

L'escadre, nous dit Poivre, fut bien accueillie, La Bourdonnais fêté comme le vainqueur des Anglais dans l'Inde, mais la situation de l'île était fort inconfortable, peu ou pas ravitaillée à cause d'un blocus : 17 ou 18 vaisseaux anglais en embuscade. On comptait sur une escadre attendue de France pour se sortir de cette pénible situation, des vaisseaux arrivèrent en ordre dispersé à compter de décembre, beaucoup furent capturés par les Anglais. L'escadre avait été interceptée par les Anglais peu après son départ de Rochefort, ce qui expliquait cette arrivée dispersée à la Martinique. L'occasion pour un Poivre désabusé de s'exprimer :

« Ce dernier événement a achevé la ruine de notre Marine, et il faut avouer que dans la guerre présente elle s'est acquise bien peu d'honneur. Nous n'avons vu ni justesse, ni prudence dans ceux qui ont formé les entreprises et bien peu d'habileté dans ceux qui étaient chargés de l'exécution. [...] l'insolence anglaise qui ne connaît d'autres droits que celui de la force, et méprise également tous les traités et la protection de toutes les couronnes lorsqu'elle est accordée à un ennemi faible. »

Ne pouvant plus compter sur l'escadre défaite pour son retour, Poivre décida d'emprunter, comme La Bourdonnais, un bâtiment d'un pays neutre, et pour cela il partit le 15 février 1748 de rade de St Pierre sur un bateau hollandais qui le conduisit à St Eustache le 18 février. Là il trouva à embarquer le 24 mars sur un senau hollandais nommé la *Marie Catherine*, qui faisait voile pour Amsterdam. Après avoir doublé les Bermudes, puis le banc de Terre-Neuve, le senau atteint le nord de l'Ecosse le 10 mai, puis s'engagea dans la Manche pour être aussitôt capturé par un corsaire français de St Malo l'*Heureux Malouin*. Le corsaire et sa prise prirent la route de St Malo, mais, faute de vent, ils durent jeter l'ancre au voisinage du cap Fréhel. Durant la nuit, le senau se mit à chasser par l'effet conjugué du vent et du courant, et il partit à la dérive alors que tout le bord était assoupi, manquant de peu de se fracasser entre Bréhat et Fréhel. Le capitaine de l'*Heureux Malouin* tarda à régir, deux frégates

---

<sup>1</sup> (= > doc-nodate-10c)

anglaises qui croisaient là capturèrent sans coup férir le senau qui n'était français que depuis quelques heures. Les prisonniers furent débarqués à Guernesey où, deux jours après leur arrivée, on publia la suspension d'arme entre les belligérants qui stipulait la libération de tous les prisonniers. Poivre termine son récit par son retour en France :

« Je ne passai que huit jours dans ce pays-là où j'eus la liberté de me promener partout. Je m'embarquai sur un paquebot expédié de Londres pour venir à Guernesey en transporter les prisonniers en France. Enfin, après un voyage de plus de trois ans à compter depuis le départ de la Chine, j'arrivai dans ma chère patrie le deux de juin 1748. »

=>Page 67. Ce texte n'a plus lieu d'être.

### Apport de : *Journal de Pierre Poivre (1748-1756)*<sup>2</sup>

=>Page 80. Ajouter en début de paragraphe que Poivre a tenu un journal de la traversée de Lorient jusqu'en Cochinchine, mais il s'agit pour l'essentiel d'un journal de navigation : le temps qu'il fait, l'état de la mer, l'avance du voilier. Autant dire que ces quelques pages n'apportent pas grand-chose à la biographie de Pierre Poivre. On notera quand même son intérêt jamais démenti pour les sciences naturelles, en l'occurrence les espèces marines : oiseaux, poissons et autres habitants des flots. Rien sur ses sentiments d'alors, sinon cette pensée inspirée d'Horace : « *La navigation symbole le plus parfait de la vie : aujourd'hui le calme, demain les tempêtes. Dans l'un et dans l'autre le sage garde toujours une égalité de sentiment.* » Pensée sur laquelle il revient pour la prolonger : « *il faut avoir été malheureux pour être sage* »

=>Page 81. Poivre parle dans son journal de l'escale au cap de Bonne-Espérance, où ils ont été précédés par l'escadre de Boscawen. Il note que « la Compagnie de Hollande se repent bien d'avoir abandonné Maurice dont la situation est si avantageuse pour toutes les opérations dans les Indes. Ils auraient bien voulu profiter de l'occasion pour la reprendre ». Il conclut : « Les gens du pays sont forts affables, nous, avons été fort bien reçus, et après un relâche de 8 jours nous sommes partis pour l'Isle de France le 23 janvier, 3 mois après notre départ de Lorient. » Rien dans son journal sur son séjour à l'Isle de France.

=>Page 84. Lors de son escale à Pondichéry, Poivre a quelques mots amers dans son journal concernant Dupleix :

« Nous avons été assez mal reçus et j'ai en particulier essuyé beaucoup de tracasseries de la part de M. Dupleix qui était jaloux de voir que la Compagnie s'était adressée au gouverneur de l'Isle de France plutôt qu'à lui pour l'exécution de l'entreprise dont je suis chargé. »

=>Page 93. Poivre nomme dans son journal le capitaine du navire le *Saint-Louis*, il s'agit de Manuel Mathëus, un Portugais de Macao. (Dans la *Relation de la persécution de Cochinchine*, Mgr Lefebvre le désigne : Manuel Matthaus)

=>Page 110. Avant le paragraphe « *Mission accomplie* », ajouter que Poivre termine son journal de la Cochinchine par quelques lignes sur la navigation de retour du *Machault* : en calminé trois jours dans la baie de Tourane, puis des vents de SE qui les ont conduits à l'Isle de France où ils ont mis pied à terre le 10 avril.

=>Page 114. Supprimer en milieu de page « Rien ne nous est parvenu des rencontres ... débarqués de Cochinchine », puisque Poivre rapporte dans son journal :

« Nous avons dîné chez M. Maigrot, procureur des Missions étrangères qui nous a bien régalés avec le meilleur cœur et toute la cordialité d'un généreux compatriote. Tous ces bons pères en général nous ont fait mille caresses. »

=>Page 119. *Documentation*. Mentionner l'intérêt du journal tenu par Poivre durant ses deux tentatives pour se procurer les épices. Concernant sa première tentative, on retient surtout le récit détaillé de son séjour à Canton, fort instructif tant sur Poivre que sur le commerce qui se pratique à Macao. Puis après des propos décousus qui ne disent presque rien de ses activités à Manille, Poivre s'étend longuement lors de son séjour à Pondichéry sur la vie de ce comptoir, les événements guerriers, les belligérants et surtout sur Dupleix qu'il déteste.

---

<sup>2</sup> (=>doc-56-an-b)

=>Page 121. Développer l'escale de trois jours à la pointe de Java. Mouillage le 17 juillet devant Sérigni qui est un village malais situé dans la baie du Poivre, où ils ont reçu le meilleur accueil :

« Les Malais sont venus à bord et nous ont apporté des poules, des œufs, des tortues, des bananes, des cocos, etc. Le canot est revenu ce soir et nous a apporté un buffle et la promesse du chef de Sérigni de nous fournir toutes sortes de rafraîchissements. Les officiers qui sont allés à terre se louent beaucoup de la politesse de ce chef qui les a fort bien reçus.[...] Le 18 – On a envoyé de grand matin la chaloupe et le canot à terre, à 11 heures le canot a apporté 160 poules, une douzaine de cabris et divers fruits. Le soir la chaloupe a apporté 9 buffles. Toute la journée nous avons eu à bord des bateaux malais qui nous ont apporté des tortues et beaucoup de fruits tels que ceux qu'ils nous apportèrent hier. On a permis à l'équipage de les traiter, ce qu'ils ont fait avec empressement pour des mauvais couteaux, ciseaux, etc., pour du papier blanc, de la cire d'Espagne, etc. Ces gens-là surtout demandent des lunettes et des noix muscades.»

Poivre profite de l'escale pour acquérir 50 plants de mangoustanier qu'il destine à l'Isle de France, et de s'étonner, façon de se faire valoir :

« Tout le monde sait que ce fruit du mangoustanier est le plus délicieux de tous les fruits qui se mangent hors de l'Europe, et il est surprenant que de tant de vaisseaux qui passent dans ces détroits pour aller en Chine et qui repassent à Maurice au retour, aucun n'y ait apporté ces excellents fruits. »

=>Page 121. À propos du débarquement des marchandises à Macao auquel le capitaine Trublet s'est opposé, Poivre exprime son mécontentement dans son journal. Il s'était entendu avec le douanier portugais et les missionnaires français, le gouverneur David avait donné des ordres, mais Trublet n'a rien voulu savoir. Poivre s'est senti maltraité, humilié.

=>Page 122. Il faut insérer un paragraphe complet d'au moins une à deux pages pour rendre compte des huit et quelques mois de séjour à Canton de Poivre, durant lesquels il a tenu très régulièrement son journal<sup>3</sup>.

On retient en particulier. Le fonctionnement de la factorerie de la Compagnie française à Canton. L'enrichissement des subrécargues résidents, MM. Clouet et de La Barre. L'arrivée des vaisseaux de France : la *Villeflix*, la *Baleine*, le *Puisieux*, leurs capitaines et subrécargues. La présence des autres compagnies maritimes, Hollandais, Suédois, Anglais, Danois, Espagnols, Portugais. Les différentes étapes de la constitution de la cargaison d'un vaisseau de la Compagnie des Indes. Les rapports avec les haanistes. Les substantiels profits retirés sur le ginseng canadien apporté par la *Baleine* et la *Villeflix*. Concernant plus directement Poivre : ses récriminations contre de La Barre et Clouet, l'affirmation qu'il n'est pour rien dans l'expulsion des missionnaires de Cochinchine, son intérêt pour tout ce qui concerne le commerce et les arts : ses visites aux artisans de la ville, occasion de rapporter leur savoir faire.

Citations à propos des cargaisons :

« On commence aujourd'hui à faire la porcelaine, c'est à dire à l'acheter et encaisser. Les Français n'achètent ici que de la porcelaine commune, des assistes peintes en bleu, depuis 4 à 5 condorins<sup>4</sup>, des tasses à café de 3 condorins et quelques caches avec leur soucoupes, on prend cette année 3 à 4 mille tasses.

« On a fait marché pour les papiers peints demandés par la Compagnie. On en demande mille de 8 cobes de hauteur sur 3 de largeur. Les dessins sont des arbres, des fleurs et des oiseaux. On en a commandé cent autres de plus finement peints de 3 cobes 6 ponts<sup>5</sup> de hauteur sur une et huit de largeur, représentant des figures, des oiseaux, fleurs et paysages. Ces derniers sont à 2 piastres la pièce.

« Mercredi. On continue la réception des thés. On a fait 120 caisses de thé chez le marchand Ciou-Qua.

« On achète les rotins à raison de 1 tael 8 masses le picq, car tout se vend ici au poids.

« Vendredi. On a fait 120 caisses de thé chez le haniste<sup>6</sup> Ké-Coua.

<sup>3</sup> <http://www.pierre-poivre.fr/Arch-Pusy-2A-2B1.pdf>

<sup>4</sup> Un tael = 10 masses = 100 condorins = 1000 caches.

<sup>5</sup> *Cobre* Unité de mesure très proche de notre *piéd du roi* (23.5 cm). Le *ponts* : le dixième du *cobre*.

<sup>6</sup> Haniste / hanniste. Marchand chinois accrédité. Seuls les hannistes sont autorisés à traiter avec les vaisseaux venus de l'étranger.



« On a fait 100 caisses de thé tinka. »

Citations à propos des visites aux artisans :

« Jeudi. Je suis allé chez le plus habile vernisseur de Canton. J'ai observé leur manière d'appliquer le vernis.

« Samedi. Je suis allé chez le plus habile émailleur de ce pays-ci, ...

« Je suis allé chez le peintre Li-Knon que les Européens appellent le grand peintre.

« Mercredi. Je suis allé chez le vernisseur, j'ai remarqué leur manière d'appliquer l'or

« Mercredi. Je suis allé chez un vernisseur. Outre les observations que j'ai faites ci-devant, j'ai remarqué qu'après avoir laissé sécher la première couche de vernis qu'ils.

« Jeudi. J'ai observé chez un des meilleurs peintres de Canton la façon de peindre sur soie. Il y a à ce sujet plusieurs remarques à faire, d'abord sur les couleurs de la Chine et leurs préparations.

Quelques réflexions de Poivre :

« J'ai parcouru quelques boutiques chinoises. J'admire toujours la politesse des marchands mais je suis indigné de trouver partout de ces postures qui font connaître aux étrangers jusqu'à quel point le Chinois est corrompu. (On trouve partout des peintures, surtout sur papier et sur glace, des ouvrages représentant les actes les plus infâmes). Malheureusement les Européens n'achètent que trop de cette sorte de marchandises, et c'est ce qui engage les Chinois à les exposer effrontément en vente.

« Nous sommes tous les jours volés par ces misérables Chinois. Quand nous pouvons les surprendre, nous les chatons nous-mêmes, et les Chinois ne disent rien, au contraire ils en sont charmés, non pas qu'ils croient que les petits vols soient punissables, mais ils sont contents qu'on punisse la maladresse des sots qui se laissent surprendre à voler. Cette façon de penser les enhardit beaucoup à la friponnerie, et fait qu'on n'est pas trop sûr de ce qu'on a dans ce pays-ci. Il n'y a sortes de ruses qu'ils n'emploient pour voler, et la justice publique ne punit presque jamais le vol, surtout quand il est fait aux Européens.

« Il n'y a ici que 4 Français, ils occupent deux maisons, ils font deux partis dont l'un ne saurait souffrir l'autre. On ne se parle pas, on ne se voit pas. Dans tous les pays étrangers où j'ai voyagé, j'ai toujours trouvé des Français, mais je ne les ai jamais vus d'accord, ne fussent-ils que deux, il leur faut deux maisons. Je pense que comme c'est l'intérêt qui les chasse de leur partie et les mène dans les pays étrangers, le même intérêt les détruit. J'ai remarqué ce défaut jusque chez les missionnaires de notre nation. »

=>Page 122. Insérer au début du paragraphe sur le séjour à Manille, cette réflexion faite par Poivre dans son journal :

« Il y a dans le gouvernement de ce pays-ci un désordre et un défaut de justice ou abus de l'autorité que l'on trouve rarement ailleurs, même chez les peuples que nous appelons barbares. Les étrangers surtout sont traités sans égards et le gouvernement espagnol ainsi que les particuliers semblent avoir pris tâche de vexer tout ce qui porte chez eux le malheureux nom d'étranger. Je prévois que par la suite de ce journal je n'aurai que trop d'occasions de confirmer ce que je viens de dire. »

Et ajouter que vu les difficultés du commerce à Manille au moment de son arrivée, Poivre dut attendre le mois d'août pour trouver preneur de la cargaison qu'il apportait de Canton. Il note dans son journal :

« Il est vrai que sur ce marché d'environ 8000 piastres, je n'en ai pu obtenir que deux de comptant, mais je me suis estimé encore bien heureux de m'être défait de mes marchandises avec quelque bénéfice vu que plusieurs couleurs étaient avariées, que l'humidité de la saison me faisait craindre de plus grandes pertes, et que les fourmis ou autres insectes me piquaient toutes ces étoffes dans les teintures desquelles les Chinois font entrer du sucre. »

=>Page 124. En bas de page, développer ce qui suit dans un nouveau paragraphe intitulé « Séjour à Pondichéry », pour faire état de beaucoup de choses intéressantes rapportées par Poivre dans son journal durant son séjour<sup>7</sup>.

Poivre a demeuré près de 200 jours à Pondichéry où il n'a eu d'autre tâche que de prendre soin de quelques plants de muscadier. Au début de son séjour il a demandé à Dupleix de pouvoir disposer d'un bâtiment pour retourner à Manille et aux Moluques, prévoyant, écrit-il dans son journal, de confier à son homme de confiance le soin de convoyer ses quelques plants de muscadier à l'Isle de France et de

<sup>7</sup> <http://www.pierre-poivre.fr/Arch-Pusy-2C.pdf>

les mettre en terre. Curieux cette façon de se décharger d'une tâche aussi essentielle, peut-être Poivre prévoyait-il le refus que Dupleix lui opposa. Par la suite on s'étonne qu'il n'ait pas profité d'un bâtiment parti à la mi-mai pour l'Isle de France, alors qu'il n'avait plus d'autre alternative que de s'y rendre, tant pour y mettre en terre ses muscadiers, que pour réclamer le bâtiment qu'il jugeait nécessaire à la poursuite de sa quête des épices. Il profita quand même de l'occasion pour expédier à l'Isle de France du courrier, une caisse de graines et des pieds de mangoustanier. Mais sa justification pour ne pas s'embarquer lui-même est un peu courte : « mes plants ni moi n'étions en état d'être embarqués ». Quinze jours plus tard il réalise qu'il a manqué la seule occasion avant plusieurs mois « et je me vois malheureusement obligé d'attendre ici jusqu'au mois d'octobre avec les plants. Que deviendront-ils ? » En fait Poivre n'est pas pressé de s'en aller, ce qui se passe alors sous ses yeux l'intéresse au plus haut point. Il a là l'occasion de s'informer des agissements de Dupleix, homme qu'il déteste, et d'en rendre compte dans son journal et certainement dans sa correspondance. Son journal ne mentionne aucun déplacement hors de Pondichéry et des ses faubourgs.

On retient ses considérations sur la politique de la Compagnie des Indes telle que pratiquée par Dupleix :

« L'esprit de commerce entraîne avec lui l'esprit d'union, de tranquillité, de paix, d'humanité, d'économie, de modération, de justice, de bonne foi et de règle. L'esprit de conquête est directement opposé à celui de commerce.

Vouloir que cette compagnie fasse des conquêtes pour s'assurer des rentes, c'est vouloir changer son esprit, c'est vouloir la rendre à charge de l'Etat par la dépense d'hommes et de l'argent qu'occasionnent soit la conquête, soit la conservation de ses revenus.

Enfin, vouloir qu'une compagnie ait des revenus suffisants dans le pays de ses concessions pour pouvoir se passer d'envoi de fonds en cas de guerre avec les puissances maritimes, c'est vouloir s'exposer au malheur d'une guerre continuelle dans les lieux de ses établissements, avec les gens du pays pour prévenir les inconvénients d'une guerre éloignée, lointaine et passagère avec quelque puissance de l'Europe. C'est renoncer à toute paix dans la crainte d'une guerre, c'est renoncer à tout commerce dès à présent, dans la crainte de voir ce même commerce troublé pour quelque temps, dans un avenir incertain. »

Un exemple parmi des dizaines de ce qu'il écrit de peu aimable à l'égard de Dupleix :

« Chère Compagnie, mère nourricière de tant de citoyens, voilà où t'a réduit ton attachement aveugle pour un enfant dénaturé. Depuis 4 ans, il joue ton commerce, ton honneur, ta substance, à un jeu auquel il gagne sûrement beaucoup et peut tout gagner, tandis que tu ne peux qu'y perdre et perdre tout ! Chère Compagnie, que tu mériterais un meilleur sort ! Tous tes enfants opprimés comme toi, ne peuvent t'aider que de leurs connaissances, ils ne peuvent t'offrir que leurs larmes ! Et dans le silence ! »

L'épouse du gouverneur, Madame Dupleix, n'est pas mieux traitée :

« J'appelle nos gouvernants, M. et Mme. Dupleix qui nous gouvernent réellement l'un et l'autre, et on ne sait quelquefois à qui obéir, car les ordres se trouvent parfois contradictoires. Mme. D. envoie fort bien des ordres, et quels ordres ! À l'armée, à nos généraux français, maures ou gentils, et malheur à qui n'obéit pas. »

=>Page 129. *Deuxième tentative*. Le journal tenu par Poivre durant son expédition à bord de la *Colombe*<sup>8</sup> mérite qu'on s'y réfère.

On retient les sempiternelles récriminations de Poivre contre qui le monde entier s'acharne. Ainsi concernant la *Colombe*, rien ne va :

« On nous a donné pour équipage 22 lascars parmi lesquels il n'y a pas 4 matelots, les autres sont des coulis et les malheureux sont nus, sans hardes, si les froids continuent et s'il vient de la pluie nous les perdrons tous, en attendant ils sont presque tous inutiles, le froid les rabougrit et les rend comme des poules mouillées.

Le biscuit de nos Blancs est aigre, il était dur en sortant du port, nos gens prétendent que ce biscuit est pétri en partie en farine de maïs; ce serait une friponnerie des boulangers de l'Isle de France.

Nos provisions sont très courtes. Des états ordonnés par le gouverneur de l'Isle de France, il manque beaucoup sur la viande salée de l'équipage, sur 200 poules ordonnées pour la table, il en manque 50, il y a négligence ou malentendu des gardes magasiniers et employés de la Compagnie à l'Isle de France.

<sup>8</sup> <http://www.pierre-poivre.fr/Arch-Pusy-2D.pdf>

Notre frégate ne vaut rien pour l'expédition dont nous sommes chargés, elle ne marche pas, ne porte pas de voile, fait de l'eau, n'a nulle commodité pour un voyage de long cours et pour ce que nous devons apporter, elle dérive beaucoup, ne pourrait aller au plus près, c'est un crible, une toue, cela fait trembler, si nous réussissons ce sera bien clairement à Dieu veut que nous devons le succès. »

Quand, plus tard, Poivre réalise que son expédition tourne au fiasco (la *Colombe* ne parvient pas à aborder aux îles à épices), il lui faut un responsable. Le coupable c'est cette *Colombe* inapte à la navigation, mais, nouveauté, selon Poivre ce bâtiment défectueux est le fruit d'une conspiration :

« Voilà le nœud gordien des difficultés que j'éprouve, cette indigne cabale se serait bien gardée d'envoyer des bonnes frégates à l'Isle de France, ... ce sont des gens qui aimeraient mieux voir la Compagnie ruinée par leurs manœuvres et faire banqueroute, que de voir les richesses augmentées par les services d'un honnête homme attaché au parti qu'ils détestent injustement »

Les conspirateurs, instigateurs de ses malheurs, Poivre les connaît :

« Si le respect que je dois à un corps aussi distingué dans l'Etat que l'est la Compagnie, me permettait de nommer ceux à qui je dois une si cruelle situation, je les nommerais sans doute et leur dirais : n'est-il pas vrai, Messieurs Tel et Tel, que vous fussiez partis de là pour me condamner, que vous eussiez été bien aises d'avoir cette occasion de me nuire, et qu'enfin vos dispositions à mon égard sont telles que vous serrez très fâchés si je venais à réussir. »

Quant à la *Colombe*, décidément rien ne va, même sa cale pose problème :

« Je suis dans un embarras extrême par la petitesse de la cale de notre vaisseau. En achetant ma cargaison j'ai compté pouvoir mettre dans le vaisseau au moins 150 tonneaux de marchandises de poids, car le vaisseau est censé de 200 et quelques tonneaux. Aujourd'hui il n'y a que 700 pics de sucre, environ 90 tonneaux, avec quelques balles de toile et bougies, et le capitaine vient de me dire qu'il ne peut plus rien y entrer. »

Au moment de quitter Manille, Poivre effectue quelques visites de politesse, façon de prendre congé et occasion de soigner son image. L'archevêque de Manille lui dit : « Si tous les étrangers qui viennent ici, vous ressemblaient nous les laisserions les maîtres d'y faire ce que bon leur semblerait, ». Et le gouverneur : « ... je voudrais m'en aller avec vous, et vous êtes le seul étranger avec lequel je voudrais m'en aller. ». Un peu plus tard, rapportant une conversation, le portrait s'illumine encore, abnégation et héroïsme :

« Il m'a dit qu'un capitaine hollandais sortant de Manille en 1750 avait pris la même route que nous prenions, pour se rendre à Batavia, qu'il avait vu depuis le capitaine, lequel l'avait assuré qu'il ne voudrait pas refaire le même voyage quand on lui donnerait la charge de son bâtiment en or. Ce discours n'a pu effrayer un homme déterminé à périr. »

=>**P.131**. Précision sur les marchandises dont Poivre n'a pas trouvé preneur à Manille : « Ce sont pour la plus grande partie des étoffes de Rheims que la Compagnie a depuis 10 ans dans les magasins, parce qu'elle les a envoyées sans savoir pourquoi. »

=>**P.132**. Lors de l'escale à Mindanao, Poivre retrouve le sieur Oscotte avec qui il avait pris, deux ans plus tôt, des arrangements concernant les épices, lequel lui explique qu'en n'étant pas venu l'année précédente, « j'avais laissé s'échapper la plus belle occasion du monde de réussir ... il était venu deux embarcations macassars chargées de muscades et de girofles ». Et Poivre de conjecturer au détriment de Dupleix : « Si M. Dupleix m'avait accordé en 1753 le both le *Favori* que je lui avais demandé ..., je me fus trouvé ... j'eusse profité de la belle occasion ... »

Curieusement le journal de Poivre ne mentionne pas le sac de girofles et de noix muscades que lui aurait remis Oscotte et dont il est question dans sa *Relation abrégée*.

Citer ce commentaire à l'impossibilité d'accoster aux îles où Poivre escomptait trouver les épices :

« Je fais tout ce qu'il convient pour réussir, je me sacrifie sans faire attention ni aux périls de la mer dans des parages inconnus, ni à ceux des pirates, ni à ceux de la rencontre des Hollandais, je me sacrifie, et ceux qui devraient le plus s'intéresser au succès de mon voyage, se rient de mes peines et voudraient que je ne réussisse pas, souhaiteraient que j'y périsse avec les bonnes gens qui m'accompagnent,

Quoi ! J'ai été à un jet de pierre de cette île fertile en girofles Je les sentais, je croyais en distinguer les arbres, et j'ai lieu de penser que mon imagination ne me trompait pas, Avec un vaisseau un peu boulinier, l'affaire était faite, j'emportais à notre île un millier de plants, mais je ne l'avais pas ce

vaisseau boulinier, et je me vois forcé de m'éloigner et de perdre tout le fruit de mon voyage. »

=>**Page 134.** Dans la *Relation abrégée* on ne comprend pas bien dans quelles circonstances le chirurgien aurait été enfermé. Le journal de Poivre éclaire partiellement l'affaire. On apprend qu'au moment de quitter Manille, Poivre avait réembarqué sous la contrainte le chirurgien et 3 matelots lascars qui ne voulaient pas poursuivre avec lui, alors même qu'il accusait ce chirurgien d'avoir commis « toutes sortes d'infamies ». Contrainte rendue nécessaire aux yeux de Poivre par l'absence de volontaires. Puis vient l'épisode du vaisseau hollandais qui diffère beaucoup de celui de la *Relation abrégée* :

« Ce matin à 9 heures nous avons découvert un vaisseau hollandais qui doublait la pointe Sud de Button, comme il portait son pavillon, nous lui en avons montré un de la même couleur et heureusement il a continué sa route à l'Est. Je craignais beaucoup qu'il ne lui prit envie de nous parler, nous étions sûrement découverts, soit par les lascars que nous tenions à bord malgré eux, soit par le chirurgien que nous tenions de même, et qui n'aurait pas mieux demandé que de trouver cette occasion pour nous quitter et ne point retourner chez sa nation. ».

Ce n'est que parvenu à Timor que Poivre aurait appris que le chirurgien projetait de désertir et qu'il aurait décidé de l'enfermer de crainte qu'il ne renseigne les Hollandais : « après avoir communiqué ma découverte au capitaine, on a ordonné les arrêts audit chirurgien et l'on a pris des précautions pour veiller à ce qu'il ne put s'échapper. » Curieux procédé, on ne comprend pas de quel droit Poivre pouvait-il bien se prévaloir.

Le 27 mars, la *Baleine* est en escale sur l'île de Lavayan, sur sa route pour Timor. Poivre manque d'acheter deux esclaves : « Le Raja m'a amené deux beaux esclaves de la grande île Solor dont il demande 30 piastres chaque. Je lui en ai offert 20, et il n'a pas voulu me les donner. On m'assure que j'en aurai à Timor à meilleur marché. » Nous n'apprendrons pas le prix payé à Timor pour les 19 esclaves achetés.

=>**Page 135.** Poivre s'est grandement vanté d'avoir « ouvert une branche de commerce très profitable » à Timor. Son journal d'alors ne dit rien de tel, nulle convention, nul engagement avec aucun négociant. Le 30 avril il note simplement : « Tous les Portugais de ce pays-ci nous regrettent et n'oublient rien pour m'engager à revenir l'année prochaine, ils m'ont donné des états de ce qu'il convient d'apporter ici pour le commerce. »

=>**Page 143.** Le journal de Poivre est le document essentiel pour traiter de son séjour à Madagascar, il l'a tenu très régulièrement du 26 avril 1756, date à laquelle il s'embarque à l'Isle de France sur le vaisseau de la Compagnie des Indes le *Pondichéry* à destination de Foulepointe sur la côte orientale de Madagascar, jusqu'au 10 août 1756, date à laquelle il réembarque pour la petite île voisine de Sainte Marie, et de là, le 6 septembre, pour son retour en France<sup>9</sup>.

Durant ses trois mois et demi de séjour à Foulepointe, que ce soit à partir du vaisseau le *Pondichéry* où il demeure jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet, ou depuis le village où il s'est installé par la suite, Poivre n'a d'autre souci que de nourrir sa curiosité. L'histoire naturelle bien sûr, mais aussi les gens, leurs mœurs et leurs relations avec les Européens. Sans jamais s'éloigner d'avantage que dans des excursions de quelques heures, (jamais il ne dormira hors de son logement) le naturaliste trouve chaque jour matière à s'émerveiller, de quoi enrichir ses collections, herbiers et animaux naturalisés qu'il rapportera en France. Le *Pondichéry* n'est pas le seul vaisseau à séjourner en rade de Foulepointe, ils sont nombreux à aller et venir. Certains sont là pour traiter du bétail, du riz ou des esclaves, d'autres, comme le *Pondichéry*, sont venus se ravitailler de façon à être en mesure d'entreprendre une navigation transocéanique au retour de la saison des vents favorables au franchissement du cap de Bonne-Espérance. Par les nouveaux venus des nouvelles parviennent, que Poivre commente.

Poivre ne s'exprime à aucun moment sur sa mission passée à courir après quelques plants d'épices, mais son amertume est flagrante. Il ne rate pas une occasion de s'en prendre à ceux qu'il tient pour responsables de son échec, ceux qui auraient manœuvré contre lui et sa mission. Il accuse nommément l'instigateur, Pierre Duvelaër, un des directeurs de la Compagnie des Indes ; il désigne l'exécuteur des basses œuvres, le botaniste apothicaire de l'Isle de France, Fusée Aublet ; il s'en prend tout

<sup>9</sup> <http://www.pierre-poivre.fr/Arch-Pusy-2E.pdf>



particulièrement enfin au nouveau gouverneur de cette colonie, René Magon qui ne l'a pas du tout soutenu, bien au contraire.

Sur Duvelaër le directeur instigateur de ses malheurs :

« Le Sr Duvelaër est seul l'auteur de tous ces désordres, par son ambition, son esprit de cabale. Je suis persuadé que depuis que cet homme est directeur de la Compagnie, il lui a fait tort de plusieurs millions. Je ne puis penser aux méchancetés, aux désordres dont j'ai connaissance dans la direction de la Compagnie, sans frémir d'indignation. Sans le misérable esprit de cabale que le Sr Duvelaër a le premier introduit dans cette société de commerce, il est certain que notre Compagnie serait aujourd'hui très florissante, le double plus riche qu'elle n'est, et menacerait peut-être la compagnie même d'Hollande de s'élever sur les ruines. S'il est des postes où un seul homme peut faire beaucoup de bien, il en est d'autres où un seul peut empêcher tout le bien qui se ferait et faire tout le mal imaginable. »

Sur Fusée Aublet qu'il accuse d'avoir détruit ses plants de muscadier et pour qui Magon a de la sympathie:

« il n'y a pas de remède à l'hôpital parce que la composition des dits remèdes a été confiée à un très mauvais sujet qui détourne tout ce qu'on lui confie à son intérêt particulier, que cet apothicaire reconnu pour un scélérat par la colonie et enfin par le commandant lui-même, ne laisse pas de le soutenir parce qu'il est protégé par des personnes puissantes en France, etc. Si on devait protéger un coquin aux dépens de la vie de 5 ou 600 sujets du Roi, honnêtes gens et utiles à leur nation, dont ce malheureux occasionne tous les jours la mort depuis près d'un an, étant seul la cause que cette colonie manque de remèdes, parce qu'il a écrit à la Compagnie pour se faire valoir, de n'en point envoyer, qu'il en composerait sur les lieux de meilleurs que ceux qu'on lui enverrait, et le malheureux, au lieu d'en composer, s'est amusé à composer des liqueurs des eaux de senteur dont il se fait une grosse vente et qu'il vend pour son compte, quoiqu'il tire tous les ingrédients dans la pharmacie de la Compagnie qu'il a épuisée. Le commandant voit cet affreux désordre, la Compagnie ne peut l'ignorer, la colonie entière souffre, gémit, se plaint, pousse des cris d'indignation et cet homme le soutient, cet homme est récompensé, cet homme s'enrichit à la honte de notre gouvernement, au dépens d'une multitude de malheureux qui ne périssent que par sa faute. »

Contre Magon, l'incrédule qui a succédé à Lauzier-Bouvet au commandement de l'Isle de France :

« C'est un effet de l'incapacité de notre nouveau commandant de l'Isle de France. Il paraît que la direction de notre Compagnie veut absolument que ses affaires sombrent puisque, de sang froid, elle envoie pour commander dans son principal port un jeune homme qui n'est que très mauvais subrécargue, mais connu de tout le monde pour le plus incapable et le plus étourdi de tous ceux qu'elle a jamais eus à son service. C'est ce jeune étourdi que la Compagnie envoie effrontément relever un chevalier de St Louis, le meilleur marin qu'elle avait à son service. »

« Le Commandant passe les jours en fêtes et en parties, ne pense qu'à débaucher les femmes, à éloigner les maris, et à donner à toute la colonie des exemples de la dissolution la plus affreuse, du mépris des lois divines et humaines, de l'irréligion la plus outrée. »

Plutôt que les ineffables récriminations, on apprécie les observations du voyageur éclairé. D'abord l'ethnographe dont quelques anecdotes sur les Malgaches tirées de son journal ont été publiées par son ami Rochon et son biographe Torombert, journal auquel on renvoie pour bien d'autres récits inédits, tel celui sur la pêche à la baleine que nous reproduisons ici. Mais jamais mieux que dans cette relâche où il a pu vaquer sans contrainte, Poivre n'a mérité par ses observations quotidiennes le titre de naturaliste. Citons-le abondamment à ce sujet.

Le 2 juin 1756 – « Je trouve tous les jours dans les bois une quantité d'arbres et de plantes qui méritent d'être décrites. La plupart l'ont déjà été par les auteurs des jardins malabars, d'Amboine et autres, mais il en est qui sont propres à Madagascar. Je décrirai autant que je le pourrai les unes et les autres, à mesure qu'elles se présenteront avec leurs fleurs et leurs fruits. On sera charmé de connaître celles qui étaient ignorées, et de savoir que celles qui se trouvent aux Indes et aux Moluques se rencontrent aussi à Madagascar. Je commencerai par les plantes qui se trouvent au bord de la mer.

Le 10 juin – « Hier il a plu toute la journée et je n'ai pu aller à la terre, mais j'ai envoyé des Noirs à la recherche, et ils m'ont enfin apporté des plants de raven sara, avec des branches fleuries et d'autres avec le fruit.

Le 16 juin – « Je suis à chaque pas arrêté dans mes recherches et mes descriptions. Lorsque je veux étudier une plante, je ne lui trouve que des fleurs et point de fruits, à une autre des fruits et plus de

fleurs, à ceux-ci ni fleurs ni fruits, et il est bien rare de rencontrer l'une et l'autre tout à la fois. Il est vrai que suivant la différence des quartiers et des expositions, on trouve d'un côté ce qu'on n'a pu rencontrer de l'autre. Mais lorsque j'ai découvert dans un quartier une fleur toute seule d'un arbre, si dans un autre j'en trouve le fruit, ce fruit est encore tout en lait, et ne se trouve jamais dans sa maturité, ou dans ce cas, il n'est pas question de fleur parce que les lieux que je parcoure ne sont pas assez distants pour qu'il puisse y avoir une différence de saison. Il faudrait passer ici au moins une année et même plusieurs, pour pouvoir faire une histoire passable des productions de cette belle île. »

Le 25, vendredi – « Les pluies ne cessent presque pas, cependant l'après midi a été assez sèche, et j'en ai profité pour continuer mes recherches, J'ai rapporté de ma promenade, les fleurs et les fruits de la liane que les Madécasses nomment *tancasson* et les Espagnols *parbyra brara*.

Le 28 juin – « J'ai apporté de ma promenade d'hier une quantité de plantes, entre autres les fruits et les feuilles de l'arbre que les Madécasses nomment *harame*.

Le 30 juin – « Le beau temps revient. Je vais en profiter et m'établirai pour cela à terre où je serai plus à portée de continuer mes recherches. J'ai acheté pour cela une case qui me coûte 4 piastres, et je vais demain m'y établir.

Le 7 juillet – « Le beau temps paraît bien décidé, et j'en profite pour pousser mes recherches autant qu'il m'est possible de le faire. Je ramasse tous les jours quelque oiseau de nouvelle espèce. Je les fais empailler pour les conserver, parce que la circonstance où je suis ne me laisse pas d'autres moyens. Je ferai l'Histoire de toute la collection après celle des plantes. Les oiseaux se conservent, mais les plantes se dénaturent en séchant et perdent à être conservées. Je suis obligé de les décrire à mesure que je les rencontre.

Le 14 juillet – « Avec la belle saison commence la pêche de la baleine dans ce pays-ci. Aujourd'hui les pêcheurs ont pris la première, au-delà du récif de Foulpointe, à la vue des villages. La prise faite, ils ont aussitôt arboré pavillon et l'ont amenée dans le port. Tous les Noirs assemblés sur le bord de la mer ont reçu avec empressement cette première pêche. Une troupe de négresses chantait en chœur la victoire des pêcheurs. Le poisson détaché de la pirogue a été échoué après quelques cérémonies ridicules. Un chef en a coupé les ailerons pour Dieu ou Jehanare, un morceau de la queue pour Angats ou le diable. Le reste a été partagé entre les chefs des villages et les pêcheurs.

Ce poisson était un baleineau de 19 pieds de longueur, à peu près rond. Les 2 principaux ailerons avaient cinq pieds 2 pouces de longueur, l'ouverture de la gueule 3 pieds et demi. La mâchoire inférieure, plus longue d'un demi-pied, avait 4 pieds de longueur. Sa langue, d'une grosseur prodigieuse, remplissant toute la capacité de la gueule. Sa tête, bardée de 2 rangs de grosses tumeurs placées tout autour de sa mâchoire supérieure. Une grosse tumeur pendait de l'extrémité de sa mâchoire inférieure. La peau lisse, sans écaille ni chagrin<sup>10</sup>. Le dessous du ventre garni d'une multitude de grosses veinures fort profondes. Deux trous étaient placés au-dessus de la tête pour jeter de l'eau. Ses deux yeux ronds, de la forme d'un œil de bœuf, étaient proportionnés à sa taille. Assurément ce poisson est bien différent de tous les dessins de baleine que j'ai vus jusqu'à présent.

Le 17 juillet – « J'ai passé la journée en partie dans le bois à une lieue et demie dans l'intérieur du pays. J'y ai découvert une variété infinie de nouveaux arbres qui ne se trouvent pas au bord de la mer, et la plupart de ceux qui s'y trouvent, surtout l'*harame*, le *vaoussou-voara* qui donne la résine jaune l'*intchi* dont le bois est si beau, le *vua rha* espèce de figuier d'Inde dont le fruit est bon à manger et qui a la singularité de vivre ordinairement aux dépens de son voisin qu'il embrasse si étroitement qu'il l'étouffe. Le *tévavna* arbre pyramidal, le plus beau qu'on puisse voir pour la décoration. Cet arbre, naturellement taillé en 5, 6 et 7 étages de branches touffues, plantées horizontalement autour d'un tronc lisse et droit, présente au milieu des forêts toute la symétrie de l'art et semble relever le beau désordre de la nature. Au milieu de tous ces arbres branchus comme ceux des forêts de notre Europe, on en voit une multitude d'autres dont la configuration est inconnue à nos climats, des palmiers de toute espèce, aussi variés ou vieux par la disposition de leur palmes, s'élevant au milieu des bois et semblant vouloir le disputer en hauteur aux arbres les plus solides. Des *vacou* ces espèces d'aloides, les uns aussi hauts que les palmiers et de la même forme, les autres garnis de branches, étonnent également par leur variété. Les lianes, les plantes parasites, offrent des espèces sans nombre.

Les petites plantes sont beaucoup moins variées, les véroniques, la vessicaire, l'hieracion, le pourpier, le basilic silvestre, l'aster une espèce de liane terrestre à fruit jaune, sont presque les seules plantes qui se trouvent, soit dans les défrichés, soit dans les bois au pied des grands arbres.

Ceux qu'on nomme *buede* aux Indes, le *duaguncatus*, l'*entis*, la *cassia exaphila factider*, la

---

<sup>10</sup> *Chagrin*. Ou plus souvent *peau de chagrin*, désigne une peau grenue, ridée. (Opposé à *lisse*)

*gentianella*, la verveine, le baynandier ou *calutea-vesicaria*.

Les rivières, les mares d'eau sont couvertes de nénuphars ou nymphoïdes de Sonzes, espèce d'aram, les terres marécageuses de papyrus nommé *sanga-sanga*, de joncs, de plusieurs sortes de gingembes, de zedoaine, de grands cardamones.

Les mousses, tant celles qui croissent au long des arbres, que celles qui couvrent la terre, ne sont pas moins variées pas leurs formes que par leurs couleurs.

Le 21 juillet – « Je reviens toujours avec plaisir à ma chère histoire naturelle, et je quitterai aujourd'hui les végétaux pour parler des insectes et des reptiles que j'ai trouvés jusqu'à présent dans ce pays-ci.

Les insectes les plus communs de ce quartier sont les *cariats* ou fourmis blanches dont le plus grand nombre se loge au sommet des arbres et quelques autres à terre. Les *fourmis* ordinaires, petites, grosses, rouges, noires. Les *punaises* des bois dont plusieurs sortes qui ne diffèrent guère que par la couleur. Le *cent pieds* qui se trouve partout dans les maisons et dont la piqûre cause de grandes douleurs sans être mortelle. Le *mille pieds* qui marche lentement et vit dans les lieux humides, la *sauterelle*, de plusieurs sortes, mais en petite quantité. Le *scarabée* destructeur des palmiers, avec une corne sur la tête, un autre scarabée à grandes antennes, le col chagriné, les ailes supérieures veloutées et marquetées de blanc et de noir. 5 ou 6 autres espèces de petits scarabées, gris, bleus, verts, etc... Les *vers à soie* de 4 espèces.

Les *papillons* rouges, bleus et blancs frangés, d'autres dorés et les plus beaux qu'on puisse voir. Les gens du pays les nomment *Voang-Bava*. D'autres papillons qui s'élèvent peu au-dessus de la terre et qui ressemblent à nos papillons nocturnes qui se nomment *Lahé*.

L'insecte *Varoran* qui est une espèce de sauterelle fort longue et très menue. L'*insecte à trompe* dont la piqûre est très sensible et que les madécasses nomment *AneSava*, l'abeille fort commune dont les habitants de ce quartier tire beaucoup de miel et fort peu de cire. La *guêpe* fort petite, de la forme et grosseur des grosses fourmis. Le *frelon* gros, velu, les ailes violettes, qui se loge dans les trous d'arbres et dont la piqûre est très cuisante. La *mouche verte* qui détruit le *cakerlac*, la mouche ordinaire dont la multitude est inconcevable et très incommode. Le *mosquite* assez rare. Les *araignées* de toute sorte, fort communes. Les *gonds* qui mangent les grains et les bois, se trouvent ici en grande quantité. Le *taupegrillon*, etc.

Quant aux reptiles, on trouve quelques couleuvres qui ne sont pas malfaisantes et dont quelques-unes sont fort grosses et longues à proportion. Il y en a peu dans le quartier.

On trouve des lézards ordinaires, gris, luisants, d'autres verts, les extrémités des doigts terminés en palettes rayées comme une lime. D'autres gobe-mouches fort grands, de la couleur des écorces d'arbres, qui se collent contre les dits arbres de façon qu'ils ne paraissent que comme une tache dans l'écorce. Des *caméléons* de 4 sortes, l'un ordinaire vert, changeant de couleur, l'autre avec une tête fourchue et plate, un troisième avec la même fourche a la tête en dos d' [âne ?]. La quatrième espèce porte à l'extrémité de sa mâchoire supérieure une pointe, comme une petite corne allongée. Ils ont tous d'ailleurs la même façon de vivre : le premier sur le haut des arbres parmi les feuilles, le 2ème dans les marécages, autour des racines des mangliers, le 3ème dans le milieu des forêts, dans l'épaisseur des bois, ne quitte point la terre, mais se tient caché parmi les bois pourris et les feuilles mortes. Le 4ème un peu plus petit, agile, vit dans les racines des palmiers, des vacouas et autres arbres dont les racines sortent de terre. Ces 4 espèces ont la couleur des choses parmi lesquels ils attendent leur proie, ils changent de nuances comme les choses même et rien de plus. Tous sont munis d'une langue fort longue, de la forme d'une trompe toujours enduite d'une humeur gluante. C'est avec cette langue qu'ils atteignent et saisissent leur proie. Quand ils sont grands, ils saisissent jusqu'aux petits oiseaux. Tous ont les yeux ronds, vifs, saillants, tournant de tous côtés. Tous ont les pattes terminées par deux divisions principales. Tous marchent lentement et n'ont d'autre ressource pour vivre, que leur langue et leur variation de couleur.

On trouve dans les bois de petits crapauds de diverses couleurs. On trouve sur les jeunes arbres des limaçons de 4 espèces. Les uns sans coquilles, les autres avec coquilles de la forme des nôtres. D'autres, beaucoup plus allongés, fort gros, la pointe en spirale fort longue. Une 4ème espèce a sa coquille terminée par un tube rond assez élevé et exactement fermé par un coquillage rond, épais, plat comme le bigorneau.

Le 9 août 1756 – « Depuis le commencement du mois j'ai interrompu mes descriptions journalières pour profiter du peu de temps qui me reste, et accumuler les recherches en m'informant de tout ce qui peut donner une connaissance à peu près complète de ce quartier de Madagascar. La situation du lieu et surtout du port, les qualités de la terre ou du climat, les mœurs des habitants, leur religion, leur lois,

leur indirecte vie. »

Apport de : *Lettres de Pierre Poivre écrites durant son intendance*<sup>11</sup>

=>Page 198. Poivre voulut profiter de l'opportunité, il demanda à Bougainville (lettre du 15 novembre) de bien vouloir lui céder tout ce qui ne lui était plus indispensable pour son retour en France : matelots, ouvriers, soldats, agrès, munitions, médicaments, ustensiles divers, ainsi qu'un botaniste, un astronome, et un dessinateur.

=>Page 212. Compléter le paragraphe concernant le sieur Cornic envoyé à Timor. Suite à la perte de l'*Utile*, l'armateur Cornic, le frère du capitaine défunt, réclama des dommages puisque son frère s'était embarqué pour Timor, missionné par l'administration royale en la personne de l'intendant Poivre. Effectivement l'instruction adressée par Poivre au capitaine de l'*Utile* est explicite à ce sujet :

« M. Cornic doit sentir qu'il n'est pas possible au citoyen le plus zélé pour sa patrie de lui rendre un service plus important que celui qu'il est aujourd'hui chargé de rendre à l'Etat. Il doit compter sur une récompense proportionnée à son service s'il a le bonheur de réussir, et je suis autorisé à la lui promettre de la part du gouvernement. ».

A cette juste réclamation de l'armateur, Poivre répondit mensongèrement (27 octobre 1770) :

« Je puis vous protester que l'objet particulier dont je l'avais chargé se réduisait à prendre chez les Portugais quelques éclaircissements sur les suites d'une négociation que j'avais faite autrefois moi-même sur les lieux avec un gouverneur portugais de Timor qui était mort depuis, mais dont le secrétaire pouvait encore être à Timor, et dans ce cas où l'affaire eut été suivie par ledit secrétaire, je l'autorisais à percevoir dudit secrétaire ce qu'il aurait à lui donner et à payer ses peines avec quelques effets de traite que j'eusse remboursé ici convenablement. Mais cette commission particulière ne devait en aucune manière et ne pouvait le détourner de son objet unique qui était son commerce et son profit. »

Relancé plus tard par le ministre sur le même sujet, il lui répondit (14 juillet 1772) en soutenant toujours la même contre-vérité à savoir que l'armateur ne pouvait rien réclamer puisque l'*Utile* n'avait appareillé pour Timor que pour les seuls intérêts de son armateur.

=>Page 264. De la présomption nous passons aux certitudes : Verdière était bien un protégé du ministre Bertin, ce qui explique les complaisances de Poivre envers ce vieux militaire affairiste. Poivre écrit : « Je sais que M. Bertin a des bontés pour M. de Verdière » (=doc-71-9-4)

=>Page 270. Nous disposons d'un document très instructif, l'*Instruction pour Marion-Dufresne* rédigées par Poivre pour son expédition sur Tahiti. On y lit :

« Ces instructions ne sont des ordres que sur la route à faire pour entrer dans la mer du Sud par le passage qui est entre la Nouvelle Zélande et la terre de Diémen. Tout le reste du contenu de ladite instruction ne sont que des éclaircissements dont M. Marion est toujours le maître de faire tel usage qu'il jugera à propos. » (=doc-71-10-12).

Poivre développe en long «quelques notes et éclaircissements que m'a demandés M. Marion. » où l'on retient en premier lieu ses conseils pour faire des découvertes. D'abord celle du continent austral en poussant au sud jusqu'aux 46-47 degrés quand il sera aux approches de la Nouvelle-Zélande. Puis après l'escale de Tahiti, la recherche de l'île supposée receler des richesses incroyables que Surville n'a pu localiser. Enfin il lui suggère de rejoindre l'Océan Indien en cherchant un passage entre la Nouvelle-Hollande (l'Australie) et la Nouvelle-Guinée :

« Il y aurait certainement plus de connaissances à acquérir et de découvertes plus importantes à faire si au sortir de Taïti M. Marion dirigeait sa route pour aller reconnaître les îles et terres du St Esprit. Ces îles forment un archipel considérable, totalement inconnu, où suivant les apparences le sol produit des épiceries dans la plus grande abondance. Il n'y a pas de doute qu'au-travers de cet archipel on ne trouve une sortie pour venir gagner l'île de Timor. La reconnaissance de cet archipel est une des découvertes des plus importantes qui puisse se faire, et dans le cas où M. Marion n'aurait pu réussir à charger son bâtiment dans les lieux où il doit aborder à la mer du Sud, il est à présumer qu'il y réussirait dans cet archipel où les vaisseaux de M. de Bougainville s'étaient engagés, et où suivant le rapport de tous les gens qui étaient avec lui sur ses deux bâtiments, l'air qui vint de terre apporta à

<sup>11</sup> <http://www.pierre-poilvre.fr/Arch-pusy-B.pdf>

bord une odeur admirable d'aromates et d'épiceries. Ce fut le seul défaut d'ancre et de vivres qui empêcha M. de Bougainville de reconnaître ces terres. »

Poivre multiplie les recommandations sur les observations à faire lors de découvertes, sur l'attitude à observer avec les populations rencontrées, en particulier avec les Tahitiens, enfin il détaille la façon d'identifier les épices, de les conditionner et de les transporter.

=>**Page 271.** Ajouter à propos de l'expédition tragique menée par Marion Dufresne, que les archives de Pierre Poivre recèlent plusieurs documents iconographiques rapportés par Julien Crozet de cette expédition. Il s'agit de représentations d'hommes et de femmes Maori, ainsi que d'objets de leur industrie : ustensiles, armes, embarcations, etc. En particulier une série de visages tatoués, dont celui du fameux chef Tacouri accusé d'avoir tué Marion. Et avec ces images se trouve un petit cahier de 3 pages « *Vocabulaire de Nouvelle-Zélande* ». Leur présence dans les archives de Poivre s'explique du fait que Poivre fut sollicité à son retour en France pour produire le récit de cette expédition et de celle de Surville qui l'avait précédée, ce qui lui valut d'être le destinataire de documents rapportés de ces deux expéditions. Finalement ce fut Alexis Rochon qui se chargea de publier<sup>12</sup>. Plusieurs des gravures insérées dans son ouvrage ont été réalisées d'après les dessins des archives de Poivre<sup>13</sup>.

=>**Page 273.** On dispose d'une longue note rédigée par Poivre à l'intention de Kerguelen à quelques jours de son appareillage pour les mers australes. Poivre se montre très optimiste sur les chances de découvrir au sud de Madagascar des terres qui fourniraient à la colonie des Mascareignes des ressources qu'il lui faut jusqu'alors faire venir de métropole. Il énumère toutes les productions terrestres et marines dont Kerguelen doit se soucier. On apprend que Kerguelen n'a pas pour seul objectif de rechercher le continent austral au sud de Madagascar, mais qu'il a prévu d'étendre son exploration à une vaste partie du Pacifique Sud.

=>**Page 285.** On dispose de l'*Instruction pour le Sr Gillot envoyé aux îles Seychelles pour y faire l'essai de la culture des plants d'épicerie* rédigée par Poivre où l'on fait une découverte. Certainement en prévision d'un possible débarquement hollandais ou anglais qui pourrait ruiner le jardin du roi où Gillot doit installer les épices, « il est demandé à Gillot de faire secrètement une plantation des mêmes épices dans un endroit reculé, connu de lui seul ». C'est la seule mention connue de cette plantation secrète, aussi peut-on supposer que cette recommandation ne fut pas suivie d'effet.

=>**Page 310.** Mentionner que nous avons connaissance de nombreuses lettres de Poivre à Bertin ou à son premier commis M. Parent, lettres écrites durant ses deux dernières années d'intendance. Il s'agit de motiver son protecteur en sa faveur en prévision de son retour prochain. Il s'étend sur ses mérites allant jusqu'à écrire : « Je souhaite que ceux qui me succéderont aient d'aussi bonnes vues que celles que j'ai eues ». Il dénigre Desroches et ses partisans, et pour le salir jusque dans sa personne, ce qu'il n'oserait faire dans ses lettres à Bertin, il passe par son commis Parent, lui écrivant que Desroches est un alcoolique fou furieux. Deux fois il est question de l'avenir de Monplaisir, Poivre réclame le droit d'en disposer comme il lui plaira au moment de son retour en France, puisque c'est son bien à lui, payé de ses deniers. Pourquoi devrait-il le céder à son successeur ?

=>**Page 338.** Il est question de M. Soubry dans plusieurs lettres des archives de Pierre Poivre. D'abord dans une lettre à son frère (1<sup>er</sup> nov. 1770) on lit : « avis de M. Soubry et du père Janin que tu sais être mes amis. », puis Poivre écrit à Soubry et aux deux autres exécuteurs testamentaires de son frère, MM. Géraud et Faulin : « je suis heureux de trouver en vous de bons et fidèles amis. Je vous étais déjà attaché à tous les trois par les liens de l'amitié, je le serais de plus à l'avenir par ceux de la reconnaissance. » (1<sup>er</sup> sept. 1771). Enfin une lettre adressée à M. Soubry en particulier :

« Je sais, Monsieur et bon ami, toutes les peines que vous vous donnez pour la conduite et l'entretien de *la Fréta*. [...] Que je serai heureux, mon cher Monsieur, quand j'aurai le plaisir de vous voir ! Quand, rétabli à *la Fréta*, je pourrai vous y recevoir avec nos amis communs ! Et ne plus avoir d'affaires qu'avec mes jardiniers et mes vigneron. » (1<sup>er</sup> avril 1772)

<sup>12</sup> *Nouveau Voyage à la Mer du Sud, commencé sous les ordres de M. Marion, ... et achevé après la mort de cet officier sous ceux de M. le chevalier Duclesmeur, ... Cette relation a été rédigée d'après les plans et journaux de M. Crozet. On a joint à ce voyage un Extrait de celui de M. Surville dans les mêmes parages.*

<sup>13</sup> <http://www.pierre-poire.fr/Arch-pusy-CC.pdf>



=>Page 348. La note de l'abbé Duret est confirmée par Poivre lui-même dans une lettre du 1<sup>er</sup> septembre 1771, il conteste deux des rentes viagères :

« Autant les deux contrats de constitution de rente viagère sur MM. Charlet et Gimel me paraissent peu honnêtes de la part des acceptants, autant j'approuve celui qui a été passé pour mon frère en faveur de M. et de Mme Dupré. Je ne dois regarder ce contrat que comme une donation faite à une nièce qui avait droit aux bienfaits de son oncle.

Je n'ai pas l'honneur de connaître M. Gimel et je ne puis bien juger d'un homme qui se charge d'une constitution de rente viagère sur un mourant au préjudice de ses héritiers naturels. J'avais une meilleure opinion de l'honnêteté de M. Charlet, et je l'avais cru mon ami. Je ne vois pas qu'il puisse avec sûreté de conscience tenir à un contrat par lequel il me dépouillerait, moi et mes enfants, d'une partie du bien de mon frère, lui qui est riche. Il ne doit pas s'attendre qu'un tel bien acquis sans risques, sans bonne foi, prospère entre ses mains.

Je vous prie, Messieurs, de tâcher de faire rentrer à la succession de mon frère les sommes sorties par ces deux derniers contrats qui me paraissent peu honnêtes. Cependant je ne veux point de procès à moins que sur des consultations d'avocats vous n'ayez certitude de les gagner à peu de frais. »

### Apport de : *Dossier Poivre - Documents antérieurs au décès de Pierre Poivre*<sup>14</sup>

=>Page 145. Ajouter un paragraphe avant d'aborder le retour en France, à titrer : *Idea miscellanea*. Durant son périple au service de la Compagnie des Indes, Poivre a noirci 18 pages d'un petit recueil au titre évocateur : *Idea miscellanea*. Madame Poivre en a extrait quelques pensées qu'elle a insérées dans l'éloge de son mari qu'elle a rédigé à l'occasion du centenaire de sa naissance.<sup>15</sup> Voici quelques-unes de ces considérations, mais d'abord deux d'entre-elles permettent de situer l'époque de leur rédaction :

- Après 1746 où Poivre était à Pondichéry : « L'établissement d'une manufacture de toiles peintes à l'imitation de celle des Indes que M. Pluche paraît désirer ardemment est une chose aisée à faire. J'ai le secret des Indiens à ce sujet. »

- Avant mai 1755 où se termine sa course aux épices : « ... les dangers multipliés auxquels je m'expose pour rendre à la Compagnie un service dont elle ne sent pas le prix puisqu'elle m'abandonne, ... Si je venais à ne pas réussir malgré mes soins et mon courage, on me rendrait responsable du manque de succès »

---

[Au sujet des règles monastiques] « ... ils ont ordonné les mortifications, les jeûnes et l'abstinence. Ils se sont trompés dans le moyen et ont ordonné précisément ce qui excite la concupiscence en échauffant le corps. Rien n'échauffe plus que le jeûne, la grossièreté de l'habit (d'un Capucin par exemple), rien n'excite plus les désirs de la chair que la nourriture de poisson. Les Chinois raffinés en volupté préfèrent le poisson à la viande, pour pouvoir fournir aux plaisirs vénériens. Il semble qu'il aurait fallu ordonner l'entière exténuation du corps, ou ~~rien du tout~~ permettre le train de vie ordinaire. »

---

« Dans les affaires, les obstacles déconcertent les petites têtes et évertuent les bons esprits, c'est un aiguillon qui les animent »

---

« La vraie noblesse ne consiste que dans les sentiments du cœur prouvés par le travail et les services réels et personnels rendus à la Société. »

---

« Lorsque j'examine si je dois aimer les hommes en général, la nature et le sentiment me disent le pour et le contre, me laissent indécis : la réflexion me dit que non, et la religion me l'ordonne ; c'est elle que je dois suivre. »

---

<sup>14</sup> <http://www.pierre-poivre.fr/Arch-pusy-EI.pdf>

<sup>15</sup> *Quatre journées à Saint-Romain.*

« Les hommes sont comme les épis de froment. Tandis que l'épi est vide et que les grains ne sont pas encore formés, la plante est droite, elle porte la tête haute, mais dès que l'épi est plein et chargé il baisse la tête. De même les hommes lorsqu'ils sont encore ignorants et vides de connaissances, ils s'imaginent tout savoir, ils sont fiers, portent la tête haute, ils l'élèvent jusque dans le ciel et veulent tout pénétrer. Mais à mesure qu'ils acquièrent plus de connaissances et qu'ils deviennent savants, ils commencent à baisser la tête, s'humilient et avouent qu'ils ne savent rien. »

---

« Contradictions que l'on voit dans le monde »

« Le roi jure à son sacre de ne jamais pardonner le duel. Il en est tous les jours et jamais on n'en punit. Ce crime barbare est proscrit par les lois et c'est un déshonneur ou un autre crime de ne pas le commettre lorsque l'occasion s'en présente. »

----

« On grille ceux qui sont coupables du péché antiphysique et tous les jours on explique dans les collèges l'éplogue de Virgile où le passionné Coridon fait sa déclaration d'amour au bel Alexis. On imprime les idées d'Anacréon et celles d'Horace où cette passion honteuse est chantée. »

----

« Un religieux fait vœu de pauvreté et il parvient à une abbaye qui lui donne 100 000 livres de rentes.»

----

« Nos rois entretiennent et protègent les comédiens, nos curés les excommunient et ne veulent pas les enterrer. »

---

« Notes particulières »

« Pendant tout le cours de ma vie j'ai toujours été l'ami né de tous ceux à qui leur mauvaise fortune ne leur en a laissé aucune. Il suffit qu'un homme soit pauvre et détesté de tout le monde, même de mes meilleurs amis, pour qu'aussitôt je me sente une forte inclination pour lui. C'est un sentiment que j'éprouve depuis mon enfance, ma volonté n'y a point de part, il est en moi, malgré moi. Il est plus fort que moi : mais ce sentiment m'est cher, j'en rends grâce à Dieu. »

---

« Si l'on remontait jusqu'à l'antiquité, on verrait que les derniers des roturiers descendent de la même famille que les rois, les empereurs, les monarques. »

---

« Les Chinois pensent comme les Egyptiens, la noblesse est une sottise des peuples nouveaux et barbares. Ceux dont le gouvernement est ancien, et remonte jusqu'aux premiers âges de l'humanité, savent que les hommes sont tous égaux, tous nobles. »

---

« L'histoire des peuples qui habitent aujourd'hui l'Europe est l'histoire de leurs brigandages, de leurs pirateries, des outrages éternels faits à la nature humaine. Leurs annales ne parlent que de leur férocité et de leurs guerres. Leurs époques remarquables sont ce qu'ils appellent des Victoires, c'est-à-dire des homicides, des massacres et des brigandages impunis. »

---

« Presque tous les historiens, tant anciens que modernes, aussi barbares que les nations dont ils ont écrit l'histoire, n'ont parlé que de leurs guerres, à peine ont-ils fait attention aux qualités du cœur et aux vertus de la société, aux vertus particulières, aux progrès des esprits, à l'histoire des lois, de la sagesse du commerce, de la différente façon de penser sur ce qui peut le plus contribuer à rendre les hommes heureux, sur les arts, les sciences, les progrès de l'industrie. »

**=>Page 147.** Compléter le paragraphe « Durant sa captivité, Poivre avait écrit à Réaumur ... » D'autres lettres nous sont parvenues, témoignant des efforts de quelques personnes pour tenter de faire rendre à Poivre sa liberté. On y apprend que ce qui avait causé son emprisonnement et par la suite des difficultés à son élargissement c'est que sur le rôle d'équipage du *Pondichéry*, il n'était pas qualifié *Passager*, ce qui lui aurait évité d'être détenu, mais inscrit *Subrécargue*.

Du 15 janvier 1757, un monsieur De Schöning, un Londonien que Poivre a connu à Manille, lui écrit qu'il interviendra dès le lendemain auprès d'un secrétaire d'Etat qui ne devrait pas lui refuser la faveur de réclamer sa libération.

Du 26 février 1757, une lettre témoigne de l'intervention de la mère ou du frère de Pierre Poivre, en vue de lui faire passer la somme de 100 livres, montant de la caution réclamée pour son élargissement. De là une intervention d'amis lyonnais auprès de correspondants à Birmingham. Ces derniers écrivent à Poivre le 26 février qu'ils font intervenir leur banquier à Londres. C'est l'occasion de lire le signalement de Pierre Poivre communiqué par sa mère ou son frère : 37 ans, manchot, taille un mètre soixante-seize (5 pieds 5 pouces), mince, brun, yeux noirs, portant perruque.

Du 10 mars 1757, de Londres, une lettre témoigne de l'intervention de la belle-famille du frère de Pierre Poivre, les Colaud de Lyon. Un certain M. Elisée Auriol écrit à Poivre par l'intermédiaire d'un certain Fitzgerald demeurant à Cork, pour l'entretenir des démarches entreprises pour lui venir en aide. Il tient à sa disposition 150 l. sterling pour sa caution, eu égard à la demande en ce sens datée du 14 février, que lui ont fait parvenir les sieurs Coulaud de Lyon. On apprend que M. David, un des directeurs de la Compagnie des Indes s'active de son côté.

Du 24 mars 1757, de Londres, un certain Jean Mesenor accuse réception des lettres de Poivre du 1<sup>er</sup> février et 7 mars. Il explique les complications qui ont jusqu'alors empêché ses efforts d'aboutir. Mais il se réjouit que suite à l'intervention de M. Schöning auprès d'un secrétaire d'Etat, l'ordre de sa libération sans condition ait été donné la veille.

=>Page 184. *Acquisition de Monplaisir*. Je me suis fourvoyé. La décision de cette acquisition avait été arrêtée à Paris avant le départ de Poivre pour l'Isle de France. Une convention verbale entre lui et les administrateurs de la Compagnie des Indes, lui laissant propriété et jouissance de Monplaisir, « ensemble des jardins, bâtiments et Noirs esclaves y attachés ». C'est une vraie surprise. Poivre est un cachottier, il n'a jamais rien dit, ni au ministre, ni à Dumas, de cet arrangement qui incluait 25 esclaves. Notre méprise allait de soi puisque c'est Poivre lui-même qui nous a trompés comme il a trompé le ministre : il n'y a qu'à lire en quels termes il informait ce dernier de son acquisition à crédit de Monplaisir en novembre 1767<sup>16</sup>. Avec cette convention confidentielle, Poivre était libre d'estimer lui-même le prix qu'il voudrait y mettre et la date où il s'en acquitterait, sans qu'il soit question du moindre intérêt sur ce crédit. A l'évidence Poivre ne souhaitait pas faire état d'une telle faveur alors qu'il était chargé d'acquérir au compte du roi, des biens de cette Compagnie pour des montants importants. Comment négocier sereinement quand on est redevable ?

L'acte notarié est du 17 octobre 1770, soit postérieurement à l'acquisition par la couronne de tous les biens de la Compagnie des Indes à l'Isle de France (dépêche ministérielle du 12 mars 1770, parvenue à l'Isle de France le 3 septembre<sup>17</sup>) ; et pourtant l'acte de vente stipule que ce sont les commissaires de la Compagnie qui vendent Monplaisir à Poivre. Logiquement, c'est l'intendant Poivre, en charge des intérêts du roi, qui aurait dû vendre, au nom du roi, au dénommé Pierre Poivre. Situation impossible, d'où cette vente rédigée comme si la dépêche du 12 mars n'était pas parvenue à l'Isle de France. L'implication supposée de la Compagnie des Indes permettait à l'intendant de minimiser son rôle, l'acte notarié stipulant que le prix de vente a été fixé à la somme de 25 000 livres, « de concert avec les Commissaires pour la Compagnie ». Mais quelle garantie de juste prix cela apportait-il, puisque la Compagnie n'avait pas un sou qui lui revenait sur cette vente ? Et effectivement les commissaires de la Compagnie n'ont pas défendu les intérêts de quiconque, ils se sont montrés fort accommodants, Monplaisir a été cédé à Poivre pour 25 000 livres, à savoir environ 12.000 livres pour les esclaves et 13.000 livres pour la propriété : une bien bonne affaire, surtout quand on découvre que Poivre régla ce montant en papier monnaie, c'est-à-dire que Monplaisir lui coûta 8.500 livres de métropole, montant à rapprocher de sa rémunération annuelle de 60.000 puis 70.000 livres.

=>Page 311. Mentionner deux lettres de la duchesse d'Enville à Poivre, inspirées de toute évidence par Turgot. La première écrite la veille du verdict du Conseil du Roi concernant Desroches et Poivre, la seconde deux jours après la sentence. Qu'il est heureux d'avoir des amis aussi fidèles, surtout quand ils sont puissants (dans deux jours Turgot sera ministre) :

[14 juillet] « Je viens d'apprendre, Monsieur, que vous deviez être jugé demain. Je vous demande en grâce de vouloir bien ne me pas laisser ignorer ce jugement. Vous n'y perdrez pas un moment si vous

<sup>16</sup> Le 30 novembre 1767 – Poivre au ministre. Achat à crédit de Monplaisir (=>doc-67-11-30a)

<sup>17</sup> On suggère que c'est cette nouvelle qui fit précipiter une vente dont ni Poivre ni les agents de la Compagnie ne s'étaient inquiétés depuis près de trois ans.

rendez justice au vif intérêt que je prends à ce qui vous touche soyez en bien persuadé Monsieur ainsi que des sentiments qui m'attachent à vous. »

[18 juillet] « Vous voilà donc jugé, Monsieur, et M. de Boynes vous a éminemment placé sur la même ligne que le chevalier des Roches, je crois qu'il faut encore le remercier de ne vous avoir pas fait asseoir un étage plus bas. Ce grand ministre avait bien choisi ses commissaires, je me flatte que vous ne partirez pas encore cette semaine, je compte retourner à Paris dans peu de jours, quand je saurai le moment je vous prierai de venir dîner avec moi. »

=>Page 328. Un ajout à *Successions – Héritages*. Il n'était pas nécessaire de prendre connaissance du testament de Denis Poivre pour savoir qu'il avait eu la gestion des biens de son frère durant son expatriation. En effet, dans une lettre de Pierre à son frère Denis, lettre écrite à quelques jours du décès de Denis, il est questions des dépenses occasionnées par l'entretien de la Fréta. On s'étonne toujours de cette posture impécunieuse de Poivre ; à l'en croire, ce n'était pas tous les jours facile de faire bouillir la marmite :

« Tu es le maître de te rembourser toutes les dépenses forcées que tu as faites à la Fréta. Je te prie de n'y faire que celles qui te paraîtront indispensables. Ces sortes de choses ne doivent jamais brouiller deux frères qui sont amis, tu dois sentir qu'il est fort dur pour quelqu'un qui travaille comme un forçat de galère sans pouvoir rien mettre de reste pour ses enfants, d'être encore obligé de payer de grosses sommes pour une maison de campagne qui devait rapporter, et dont il ne jouit pas. Au reste je m'en rapporte pleinement à tout ce que tu décideras à ce sujet. » (doc-70-11-1)

=>Page 333. Ajouter avant : « Les relations indirectes entre Poivre et Turgot ». La duchesse d'Enville correspondait régulièrement avec Poivre, comme en témoignent trois lettres de la duchesse de 1776, 1777 et 1778. De courts billets dans lesquels on ne comprend pas toujours de quoi il est question, ainsi dans la première : « Mandez-moi je vous prie quand il sera question de l'affaire dont vous m'avez parlé. ». Dans la seconde elle répond à une lettre de Poivre où il devait être question de teinture verte, de mobilier et du roi de Cochinchine. La troisième est limpide, elle annonce le passage prochain à Lyon de ses petits-enfants. Toutes trois sont amicales, et toujours il est question de Turgot. La première écrite aux premiers jours de l'année 1776, alors que Poivre a quitté Paris vers le 15 septembre précédent, Turgot n'a plus que quelques mois à passer à la direction des Finances, il sera remercié le 12 mai.

Début 1776 : « J'ai voulu vous laisser quelque temps, Monsieur, au milieu des charmes de la Fréta avant de vous demander des nouvelles de tout ce qui vous intéresse, Mme votre femme, vos enfants, vos récoltes, vos bosquets. Vous avez porté la joie dans votre séjour, vous y vivez sûrement heureux, et vous méritez bien de l'être. J'ai bien du plaisir à penser que M. Turgot a contribué à votre bonheur. [...] Je suis ici depuis quelques jours [La Roche-Guyon], j'ai laissé M. Turgot en fort bonne santé, toujours passionné pour le bien, plein de courage pour vaincre tous les obstacles qui se présentent de toutes parts et toujours supérieur à l'acharnement des envieux et des malintentionnés. Il est calme et serein comme vous l'avez laissé. »

Le 3 octobre 1777) : « Voila donc en dépit des envieux les épiceries bien établies dans nos îles et c'est à vous qu'on le doit. [...]. M. Turgot vient d'avoir une légère attaque de goutte dont il est quitte, je l'espère bientôt ici, il est bien heureux ainsi que ses amis de n'être plus exposé à toutes les tempêtes qui se sont élevées contre lui pendant son administration »

Le 18 février 1778 : « La santé de M. Turgot est très bonne, il vous fait mille compliments ainsi que tous mes enfants. »

=>Page 334. Ajouter avant : « Dans les années qui suivirent le décès de Turgot » le texte suivant. A quelques jours du décès de Turgot, Poivre reçut de nouvelles rassurantes de la part de Du Pont de Nemours, (lettre du 3 mars 1781) l'état de santé de Turgot s'était stabilisé :

« Notre ami l'abbé Rochon me demande de vous donner des nouvelles détaillées de Monsieur Turgot. Vous savez qu'il a été dans un état fâcheux par la complication de l'atrabile et de la goutte. La vésicule du fiel avait pris une extension très alarmante. Et ce qui montre bien l'inaltérable bonté de notre ami c'est qu'avec cette surabondance de bile il avait toute sa douceur et même sa gaîté. M. Tronchin l'a conduit avec beaucoup de sagesse et de courage. La crise est faite, la bile a pris son cours. Les accidents, les nausées, le hoquet qui avaient effrayé tous ceux qui aiment, c'est-à-dire tous ceux qui connaissent M. Turgot, car personne ne l'aime médiocrement, sont entièrement calmés. Il n'y a plus aucun danger, et il ne s'agit plus que de revenir par degrés imperceptibles aux aliments et de fixer un régime qui prévienne autant qu'il sera possible le retour d'une aussi fâcheuse situation. »

=>Page 356. Mentionner dans le premier paragraphe de « *Derniers Moments* » deux lettres de Du Pont à Poivre, témoignage de leurs relations. En 1778, Du Pont annonce à Poivre qu'il lui adresse un ami Suédois : « Je lui ai conseillé d'aller à la Fréta, et l'ai prévenu qu'il y trouverait des plantes rares, un jardin charmant, un homme habile et bon, une femme d'un mérite distingué. », et Du Pont regrette de ne pouvoir venir lui-même tant qu'il sera en charge de l'Inspection générale du Commerce. La seconde lettre, du 3 mars 1781, informe Poivre de la mauvaise santé de Turgot qui n'a plus que quelques jours à vivre, et nous confirme dans l'idée que Du Pont de Nemours père n'eut jamais l'occasion de se rendre à la Fréta : « Hélas je n'ai plus d'espérance d'aller m'instruire auprès de vous à la Fréta. Je m'étais flatté depuis deux ans de le pouvoir, et la vraisemblance en passa chaque jour. ».

=>Page 450. Deux documents des archives Pusy La Fayette méritent d'être cités à propos du comportement de Poivre vis-à-vis de l'esclavage. Ils confirment notre opinion : ils ne témoignent pas d'un comportement avant-gardiste, Poivre est un homme de son époque, celle où l'esclavage est au cœur de l'économie coloniale. Alors ça le gratouille un peu, mais que peut-il y faire.

Premier document. Lors de sa course aux épices à bord de la *Colombe*, Poivre fait escale à Timor. On connaît son achat de 19 esclaves, mais pas le commentaire qu'il en fait dans son journal :

« J'ai acheté un peu de cire brute et une vingtaine d'esclaves que j'ajoute à notre cargaison. Ce dernier commerce me répugne beaucoup, mais il faut nous dédommager par quelque chose de la relâche dans ce pays qui ne laissera pas d'être coûteuse » (26 avril 1755)

Autre document. Il s'agit une lettre de Poivre à Desroches où nous sommes surpris de sa réticence alors qu'une occasion lui était fournie d'affranchir deux esclaves. Les faits : Desroches avait écrit à Poivre pour lui proposer de récompenser deux Noirs de détachement auxquels il s'intéressait. (Les Noirs de détachement sont des Noirs libres formant une troupe dédiée à la chasse aux esclaves fugitifs, chaque capture étant rémunérée). Il s'agissait d'affranchir le frère de l'un et le beau-fils de l'autre. Poivre aurait pu s'associer à l'initiative de Desroches (il fallait l'accord du gouverneur et de l'intendant pour tout affranchissement d'esclave) sans que personne ne puisse rien lui reprocher. Mais il déclina l'invitation : ces Noirs n'avaient qu'à gagner par des captures nombreuses de quoi acheter la liberté de leurs parents. (Poivre à Desroches, 22 avril 1772).

A propos d'affranchissement d'esclaves, nous avons mentionné que, revenu en France, Poivre avait prié son successeur Maillart d'affranchir son ancien esclave Rama, jardinier particulièrement méritant, qu'il avait revendu avec femme et enfant au roi, comme ses 85 autres esclaves. Rama avait été vendu 2400 livres, Catherine sa femme 800 livres, et Marie leur fille 200 livres. C'est le seul affranchissement à l'initiative (tardive) de Poivre que nous connaissions ; il ne semble pas qu'il ait remboursé les 3400 livres que leur vente lui avait rapportées

=>Page 463. Compléter : *Livres ou piastres, l'imbroglia des monnaies*. On a découvert que Poivre perçut parfois lui aussi son salaire en papier monnaie, mais il ne dut certainement pas s'en plaindre puisqu'il avait trouvé le moyen de ne pas y perdre un sou. Nous découvrons sa façon de faire dans un état personnel de ses recettes et dépenses (doc-71-12-22) où sont détaillés les calculs aboutissant aux sommes en livres papier monnaie perçues pour rémunération trimestrielle. On y trouve des trimestres où il est payé en piastres, d'autres en papier monnaie, ce qui ne change rien, il ne souffre alors d'aucune réduction de salaire. En effet, le montant de ses appointements trimestriels est spécifié en livres tournois, sur la base annuelle de 60.000 puis 70.000 livres, mais puisqu'il a le droit d'être réglé en piastres, il fait le change, en divisant le montant exprimé en livres par 5,3 (le cours en métropole, la piastre à 5 livres six sols) pour avoir son salaire exprimé en piastres. Et puisqu'il n'y a pas de piastres disponibles, le salaire exprimé en piastres est reconverti en livres, mais au change ayant cours à ce moment à l'Isle de France pour le papier monnaie, soit ici au cours de 8 puis 9 livres papier par piastre. Ca ne semble pas répréhensible puisque c'est bien ce qu'il aurait perçu s'il y avait eu des piastres disponibles. Cependant l'intendant devait avoir des doutes sur la légalité de sa pratique puisqu'il n'en fit pas bénéficier ses coadministrateurs qui dans un tel cas, malgré leurs récriminations, avaient leur salaire réduit de presque moitié. Desroches fait exception, il devait percevoir des piastres car jamais il ne se plaignit à ce sujet.

\* \* \*